



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 90983

Texte de la question

M. Alain Rousset attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les inquiétudes suscitées par les recommandations issues d'un rapport de corps d'inspection, reprises dans le projet de loi de finances 2016, qui prévoit de supprimer à l'issue de trois exercices budgétaires, l'abondement versé par BPIFrance aux sociétés de recherche sous contrat (SRC). Sollicité sur cette problématique par l'association des SRC, il rappelle que ces structures disposent de compétences scientifiques et techniques de haut niveau, et réalisent depuis plus de 30 ans, des travaux de recherche industrielle et de développement technologique pour des start-up, PME, ETI, grands groupes, organismes publics de recherche. Elles interviennent également sur l'ensemble des domaines industriels (défense et sécurité inclus), par le ressourcement des compétences et des technologies. C'est pourquoi, au regard du caractère unique de ce dispositif, et de l'effet de levier pour l'emploi industriel que constituent ces structures, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelle est la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rousset](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90983

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8130

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)